
L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL DES JEUNES AGRICULTEURS, DU CONCEPT AUX REPRESENTATIONS

François PURSEIGLE

UMR Dynamiques rurales INP-ENSA Toulouse

INP-ENSAT, Avenue de l'agrobiopole, BP 107, 31326 Castanet Tolosan cedex

Tél. : 06 20 56 34 14, Fax : 05 62 19 39 01, E-mail : purseigle@ensat.fr

Nombreux sont les chercheurs en sciences sociales qui, dans le cadre de leurs travaux, ont abordé et tenté de définir les processus d'entrée dans l'action collective. Si cette problématique a constitué le ferment d'une abondante littérature, il n'en demeure pas moins que l'étude des processus d'engagement professionnel tient peu de place dans un ensemble théorique tourné principalement vers la compréhension de l'engagement politique ou des nouveaux mouvements sociaux. Ainsi, comme le souligne avec justesse Dominique Andolfatto et Dominique Labbé (2000), le "rouage essentiel de la vie économique et sociale moderne" que constituent les organisations professionnelles demeure "l'un des plus méconnus". En outre, les rares travaux menés depuis une quinzaine d'année en sociologie ont porté pour l'essentiel sur les organisations professionnelles de salariés. La compréhension des mécanismes de l'engagement dans les organisations agricoles est sans aucun doute le parent pauvre d'une discipline ayant trop

souvent réduit cette problématique à une approche olsonienne méritant peu d'attention (Offerlé, 1998). Confinant les agriculteurs dans des comportements strictement rationnels, tout semblait donc avoir été dit sur la question.

Face à cette situation, nous pensons qu'il convient de réinvestir ce champ de recherche en posant les jalons d'un nouveau modèle d'analyse qui tente de dépasser l'opposition entre paradigme "utilitariste" et paradigme "identitaire".

Dans un premier temps, nous nous proposons de présenter un outillage conceptuel permettant d'appréhender l'ensemble du processus d'engagement professionnel. Nous partirons de l'hypothèse que l'entrée dans l'action collective professionnelle est un processus différencié (Passy, 1998) qui ne doit plus se réduire à sa dimension militante. Dès lors, nous considérerons que la compréhension de l'entrée dans le système professionnel agricole passe indubitablement par l'étude des quatre dimensions que sont l'adhésion, la responsabilisation, la mobilisation et la participation.

Afin d'enrichir notre démarche analytique, nous confronterons, dans un second temps, notre concept aux représentations de jeunes agriculteurs. Tout en considérant avec Jodelet (1991), que les représentations, entendues comme des "systèmes d'interprétation, régissant notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites", nous essaierons de mieux comprendre comment des pratiques, tant au sein du système exploitation-famille que du système professionnel, contribuent à façonner des représentations différentes de l'engagement professionnel. Dès lors, nous tenterons d'entrevoir les processus d'"objectivation" et d'"ancrage" des représentations sociales en analysant la manière dont l'acteur réinterprète selon des positions établies le concept défini par le chercheur (Doise, Clemence, Lorenzi-Cioldi, 1992).

Adossé aux résultats d'une enquête nationale réalisée auprès d'un panel de 404 jeunes agriculteurs français¹ (Purseigle, 2003) ce pari heuristique reposera principalement sur la mobilisation des outils statistiques que nous offre l'analyse des données textuelles (méthode ALCESTE). Ce choix méthodologique alternatif n'a, selon nous, que trop rarement attiré l'attention des chercheurs s'intéressant aux processus d'engagement professionnel. Nous pensons qu'une telle méthode est d'autant plus utile à l'étude des mécanismes d'entrée dans l'action collective qu'elle ne s'appuie pas simplement sur une catégorisation des représentations mais aussi sur la compréhension de la manière dont les jeunes appréhendent leur engagement selon leur propre identité (Reinert, 1990). Cette démarche devrait nous permettre d'entrevoir, à travers le prisme de leurs engagements professionnels, les réponses apportées par les jeunes agriculteurs français aux crises identitaires qui affectent aujourd'hui la profession agricole (Hervieu, 1993).

1. L'engagement professionnel agricole, un concept multidimensionnel

La question de l'engagement, dans ses dimensions professionnelles, associatives ou politiques se résume très souvent à la question du militantisme. La figure de l'engagé s'apparente à celle du militant que Jacques Ion définit comme le "petit clerc d'un système de représentation"(Ion, 1994). Or, il nous semble que cette vision emprisonne

¹ Cette enquête a constitué la première étape d'un travail conduit dans le cadre d'une thèse de doctorat en sociologie rurale ayant fait l'objet d'une Convention Industrielle de Formation par la Recherche entre : l'Association Générale des Producteurs de Maïs, la Confédération Générale des Planteurs de Betteraves, l'UMR Dynamiques rurales-Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse et l'UER de sociologie rurale-Institut National Agronomique Paris-Grignon.

une réalité sociale bien plus complexe lorsque l'on parle de l'engagement professionnel agricole. Vouloir comprendre l'engagement professionnel comme un simple passage à l'acte, à travers l'unique canal de la militance, c'est oublier que tous les agriculteurs ne participent pas avec la même intensité et la même fréquence à l'action professionnelle. Qu'ils appartiennent au courant de la mobilisation des ressources ou à celui des structuralistes, les chercheurs ont rarement appréhendé le caractère différencié et dynamique de l'engagement. Ce n'est que très récemment que certains chercheurs ont souhaité intégrer ce caractère à leur modèle d'analyse.

C'est notamment le cas de Florence Passy (1998) qui, à travers une étude approfondie de l'engagement altruiste, nous propose une définition assez séduisante des différentes dimensions de l'engagement. Selon elle, il convient d'appréhender l'engagement à travers deux dimensions que sont l'"effort" et la "fréquence". L'intérêt de la démarche de Passy repose sur la construction d'un outillage conceptuel qui ne réduit pas l'engagement à la figure la plus active de l'engagé. Il témoigne de la volonté de faire une place à toutes les figures ou catégories d'engagés en les considérant comme les fruits du croisement qui s'opère entre l'effort et la durée de l'engagement. En outre, l'approche conceptuelle développée s'inscrit dans une perspective processuelle redonnant à l'engagement toute sa portée dynamique. Elle rejoint ici les propositions de Filleule pour qui l'engagement doit être compris comme "une activité sociale individuelle et dynamique" (Filleule, 2001).

Toutefois, ces nouvelles propositions qui ouvrent des perspectives demeurent assez loin tant de la sociologie du travail que du rural. Il convient donc, selon nous, d'apporter quelques éléments qui devraient rendre plus

opérante la définition du concept d'engagement dans sa dimension professionnelle et agricole.

L'engagement professionnel sera ici entendu comme un processus d'entrée dans l'action collective organisée. Il désignera toute activité individuelle conduisant à entrer dans une ou plusieurs organisations professionnelles agricoles. Communément désignées sous le sigle d'O.P.A., ces organisations doivent être considérées comme un ensemble de groupes d'intérêts spécifiques ayant noué des liens organiques qui tendent à transcender l'intérêt propre de chaque groupe au sein de l'espace bipolaire de la représentation professionnelle (représentation privée/représentation publique). Elles s'apparentent à ces associations décrites par Jürgen Habermas comme celles qui "contribuent à la formation d'opinion" et qui "visent cependant des effets politiques grâce à une influence publique, soit parce qu'elles participent directement à la communication publique, soit parce qu'elles apportent une contribution implicite au débat public, par exemple par des projets alternatifs, en raison de l'aspect programmatique de leurs activités."(Habermas, 1962) Plus précisément, cet ensemble sera considéré comme un système, c'est à dire comme un ensemble d'organisations en interrelations les unes avec les autres. Chaque organisation est ici dotée de rôles et d'intérêts spécifiques qui renvoient à une ou plusieurs dimensions de la matrice qui les a engendrées (Roux, 1984, 1985, 1986). Ainsi, l'entrée dans l'action collective pourra avoir comme cadre cinq grands groupes d'organisations : les organisations syndicales à vocation générale (OSVG) (Centre National des Jeunes Agriculteurs, Confédération Paysanne, Coordination rurale...), les organisations économiques et sociales (OES) (Coopératives, Mutualité Sociale Agricole,...) les organisations spécialisées et techniques (OST)

(Associations de défense d'une production, Instituts techniques,...) les organisations consultatives (OC) (Chambres d'agriculture) et les organisations d'amélioration des structures et d'aménagement foncier (OASAF) (ADASEA, SAFER,...).

Toutefois, nous considérerons que l'entrée dans le système professionnel est un processus différencié qui repose sur différentes dimensions. Nous en retiendrons pour notre part quatre: l'adhésion, la participation, la mobilisation et la responsabilisation. Ces différentes dimensions sont moins des catégories d'acteur que des situations pouvant évoluer selon le produit des axes fréquentiel et d'intensité (cf. figure). Elles peuvent donc être mobilisées différemment dans le temps, et aucune ne peut être considérée comme pivot. Les dimensions de l'engagement professionnel ne font donc pas l'objet d'un ordre graduel qui laisserait à penser, par exemple, que la dimension participation précède obligatoirement celle de la responsabilisation. Ceci nous semble d'autant plus important que certaines organisations professionnelles agricoles invitent, dans les premiers temps post-installatoires, certains jeunes à endosser très rapidement leurs premières responsabilités sans jamais avoir participé activement à la vie de l'organisation. En outre, hormis peut-être la responsabilisation, aucune des autres dimensions ne peut être considérée comme transitive. Ainsi, la participation ou la mobilisation n'implique pas forcément une adhésion. Dès lors, ces quatre dimensions doivent être entendues comme autant de points d'ancrage au système professionnel pouvant être activés de façon simultanée ou indépendante dans le temps et dans l'espace de l'action collective.

L'adhésion constitue la première dimension du concept d'engagement professionnel. Il s'agit de la traduction de l'acte qui conduit les jeunes à être

considérés comme membres d'une organisation professionnelle. Selon les organisations, cet acte pourra découler d'une démarche volontaire (organisations syndicales à vocation générale), être la résultante d'une activité de production (associations syndicales spécialisées) ou être la résultante de l'exercice professionnel (mutualité sociale agricole). Ainsi, contrairement à d'autres modèles (Olivier et Marwell, 1992), l'adhérent ne sera pas simplement celui qui donne sciemment de l'argent.

La diversité des organisations présentes au sein du système professionnel agricole se traduit par une diversité des modalités d'adhésion que l'on peut regrouper dans deux catégories : les adhésions "volontaires" et les adhésions "induites". Cette situation implique que le jeune agriculteur n'a pas forcément conscience d'être membre d'une des organisations auxquelles il verse des cotisations. Ces cotisations, pouvant prendre la forme de parts sociales (coopératives, mutualité, etc.) ou de prélèvements directs lors de la livraison de produits agricoles (associations spécialisées, instituts techniques, etc.), présentent un caractère "induit" qui vient parfois brouiller les représentations conventionnelles de l'adhésion. Malgré ce brouillage de représentation, nous pensons que ces adhésions "induites" doivent être prises en considération comme une composante à part entière de la dimension adhésion. Ceci nous semble d'autant plus fondé que le prélèvement obligatoire ou la prise de part sociale sont autant de marqueurs conscients ou inconscients de l'entrée dans le système professionnel. Nous noterons simplement que l'adhésion se situe au niveau le plus faible sur l'axe d'intensité.

A l'autre extrémité de l'axe d'intensité, nous situerons la dimension de **responsabilisation**. Cette dimension correspond aux actes (élections, désignations, etc.) qui conduisent les jeunes à exercer ce que communément

on appelle des "responsabilités". La présence de cette dimension nous semble d'autant plus utile à la compréhension du processus d'engagement qu'il existe au sein de toute organisation, comme l'a montré Robert Michels (1971), une division permanente entre des dirigeants (minorité) et des dirigés (majorité). Cependant, il convient de souligner que tous les responsables agricoles ne sont pas forcément des dirigeants (Maresca, 1983). Nous désignerons par responsabilités toutes les charges organisationnelles que les jeunes agriculteurs sont susceptibles de prendre. Nous les regrouperons en quatre groupes : les charges d'administration (administrateur, délégué, élu), les charges de la représentation juvénile (responsable de commission jeunes), les charges décisionnelles (secrétaire, trésorier), les charges de représentation (président).

Si l'intensité de l'engagement des responsables apparaît comme forte, il n'en demeure pas moins qu'il ne s'agit pas systématiquement d'activistes. A l'instar de l'adhésion, la responsabilisation s'articule autour de deux composantes qui correspondent aux deux modalités principales d'accès aux responsabilités : l'élection et la désignation. Contrairement à l'adhésion, la responsabilisation renvoie inmanquablement à une démarche volontaire. L'adhésion est donc un préalable à la responsabilisation. Le responsable professionnel pourra être qualifié d'entrepreneur politique lorsqu'il produit des emplois et des gratifications divers, au même titre qu'un entrepreneur économique qui offre des biens pour le marché afin de dégager un profit.

Autour de l'axe fréquentiel, nous pouvons distinguer deux autres dimensions de l'engagement professionnel : **la participation** et **la mobilisation**. Ces deux dimensions, qui renvoient à des présences actives lors des différentes actions collectives (réunions, manifestations, etc.), se distinguent essentiellement par un rapport différent au temps.

La participation définit des présences actives qui s'inscrivent dans le temps long de l'action collective. Elle est le fait des jeunes agriculteurs qui participent régulièrement et activement aux événements organisés par l'organisation. Elle est donc caractérisée par la continuité. Elle implique de la part des jeunes agriculteurs une mise en adéquation avec les objectifs et les stratégies de l'organisation sans être systématiquement associée à une adhésion.

Par son caractère sporadique la mobilisation se situe à l'autre extrémité de l'axe fréquentiel. Cette dimension est associée essentiellement à un type d'action particulier : la manifestation festive ou revendicative. Il s'agit très certainement de la dimension la moins transitive de l'engagement car elle ne nécessite pas forcément l'une des autres dimensions. En effet, la participation à une manifestation n'implique pas toujours une adhésion ou une participation active. Elle traduit le caractère spontané et libre de l'engagement professionnel.

Ce travail de conceptualisation qui "vise à rendre compte du réel à travers une construction abstraite" (Quivy, Van Campenhoudt, 1995) nous permet d'entrevoir le caractère différencié de l'engagement professionnel autour de quatre dimensions : l'adhésion, la responsabilisation, la participation et la mobilisation. Comme nous l'avons souligné, ces quatre dimensions s'articulent autour d'un axe fréquentiel et d'un axe d'intensité qui déterminent le registre de l'entrée des agriculteurs dans l'action collective. Elles s'apparentent en quelque sorte à des pôles d'ancrage au sein du système professionnel. Toutefois, au delà du concept, comment les agriculteurs se représentent-ils cette entrée dans l'action collective ? Quelles définitions proposent-ils de l'engagement professionnel ? L'image qu'ils se font de l'engagement professionnel varie-t-elle selon des profils socio-économiques

spécifiques ? L'adhérent, le participant, le responsable ou le manifestant développent-ils des discours différents sur l'action collective professionnelle ? En somme, l'organisation du discours des acteurs selon leur positionnement au sein du système exploitation-famille et du système professionnel rend-il compte de la validité du concept défini par le chercheur ? C'est à toutes ces questions et plus particulièrement à la dernière qu'il convient à présent de répondre.

2. Instrument, apprentissage, projet, les trois figures de l'engagement professionnel

2.1. Eléments méthodologiques et analytiques

L'étude présentée a pour cadre une enquête dont l'objectif était de comprendre les mécanismes présidant à l'entrée des jeunes agriculteurs dans l'action collective professionnelle. Il s'agissait, en somme, d'analyser de façon "macroscopique" les modalités des types d'engagement à l'œuvre afin de dresser ce que Passy (1998) appelle une "carte des déterminants causaux" de l'engagement professionnel. Le principe était de codifier les pratiques socio-économiques mises en place au sein du système exploitation-famille et les pratiques d'engagement au sein du système professionnel. Cette codification s'inscrivait dans une démarche statistique ayant pour mission principale de mettre en évidence les liens de causalité directe ou indirecte entre des variables sociales, économiques, professionnelles et politiques.

Nous avons mené cette enquête auprès d'un échantillon de 404 jeunes agriculteurs âgés de 18 à 35 ans installés à titre principal. Huit départements ont servi de cadre territorial à cette enquête : le Calvados, le Gers, les Landes, la Loire-Atlantique, la Marne, le Pas-de-Calais, le Puy-de-Dôme et

les Pyrénées-Atlantiques. Le choix du département comme unité élémentaire d'observation nous apparaissait d'autant plus pertinent que "la plupart des organisations considèrent le département comme un niveau essentiel de leur structure" (Prod'homme, 1982). Élément du système professionnel national, le système professionnel départemental présente une structuration nous permettant aisément d'appréhender la diversité des parcours d'engagement professionnel. Après tirage au sort à partir des listes des principales organisations professionnelles départementales, une cinquantaine de jeunes agriculteurs par département répartis sur 30 petites régions agricoles se sont vus administrer un questionnaire articulant questions ouvertes et questions fermées.

Notre propos portera uniquement sur l'analyse textuelle du corpus de réponses à la dernière question ouverte de notre questionnaire : *"Au terme de cet entretien, pourriez-vous me dire ce qu'est pour vous l'engagement professionnel ?"* Cette analyse a été réalisée à l'aide du logiciel ALCESTE (version 4.0). L'objectif principal de la méthodologie développée par ce logiciel est d'entrevoir l'organisation des différents éléments constituant un texte (Reinert, 1992). A partir de profils reposant sur la distribution et la cooccurrence des mots dans des phrases ("unités de contexte élémentaire", u.c.e.), ALCESTE nous a permis d'identifier ce que Max Reinert appelle les "mondes lexicaux". Nous avons pu ainsi entrevoir derrière chaque "monde lexical" différentes représentations de l'engagement professionnel mais aussi la manière dont chaque jeune agriculteur "l'appréhende en fonction de sa propre identité, en fonction aussi de son intention"(Reinert, 1990). Retenons simplement que sur les 635 u.c.e. définies, 410 ont été associées aux mêmes classes, soit 64,57%. Ainsi, trois classes ou "mondes lexicaux" ont été isolés renvoyant chacun à un profil socio-économique ainsi qu'à un

positionnement sur l'échiquier professionnel spécifique. C'est à leur description que nous allons maintenant procéder.

2.2. L'engagement-instrument, ou la représentation "institutionnelle"

La classe qui apparaît la plus caractéristique est celle qui renvoie à des "mondes lexicaux" orientés vers une représentation "institutionnelle" de l'engagement. Cette classe n°1 contient 49,27% (202 u.c.e.) des u.c.e. retenues dans l'analyse. Elle regroupe un vocabulaire spécifique faisant référence à une définition instrumentale de l'engagement professionnel (cf. tableau n°1). L'engagement est ici défini comme l'instrument d'une organisation. Il s'agit en somme d'une arme permettant aux jeunes de défendre une profession à travers une action organisée.

Le verbe qui caractérise le mieux cette classe est sans aucun doute le verbe *défendre*. En utilisant ce verbe, ces jeunes témoignent de leur attachement à l'un des sens premiers du mot engagement, celui de protéger et de soutenir. Au delà des inférences linguistiques, il faut lire dans la construction de ce "monde lexical" la volonté de défendre une *agriculture* en pleine mutation identitaire. La volonté de protéger s'exprime, quant à elle, dans l'évocation d'un *monde* qui disparaît.

L'*intérêt*, même dans sa dimension individuelle, se défend à travers des valeurs de *solidarité* relayées par un *collectif*.

"C'est la défense collective de certains acquis, et aussi l'amélioration du statut de jeune agriculteur. C'est la défense (d'une manière générale), d'un tissu rural dense et le maintien d'exploitations viables à échelle humaine. C'est le maintien du revenu agricole" (Samuel, 32 ans, Calvados).

"C'est la défense de son propre intérêt. C'est essayer de recréer l'union avec des semblables, même profession, même style de vie, même culture pour essayer de défendre un intérêt collectif qui aille vers un intérêt individuel" (Brice, 23 ans, Calvados).

L'usage de l'adjectif possessif à la première personne du pluriel *notre, nos*, correspondant au pronom personnel *nous*, témoigne de la dimension collective de cette représentation. Toutefois, le collectif se décline ici à travers l'entrée dans une action collective organisée. Il ne s'agit pas de s'engager dans un mouvement spontané, mais bel et bien au sein d'une organisation établie assurant la *représentation* du *groupe*.

"C'est représenter sa profession au sein d'instances. C'est défendre les intérêts de la profession, surtout une représentation qui inclut la consultation et le dialogue entre les agriculteurs." (Grégoire, 28 ans, Marne).

La présence spécifique dans cette classe des mots outils, *paraître* ou *pouvoir* vient renforcer l'idée que l'action organisée constitue le seul instrument permettant d'améliorer la visibilité du groupe tout en lui conférant une légitimité tant auprès des membres qui le constituent qu'à l'extérieur.

Le système professionnel est ici l'élément pivot autour duquel s'articule la construction du discours. Le *syndicat* et la *coopérative* apparaissent comme les cadres institutionnels de l'engagement-instrument. *"C'est prendre la responsabilité de défendre les intérêts communs. Ne pas raisonner pour soi-même mais pour les autres. Défendre la politique des jeunes, la politique d'installation. C'est le respect de la coopération et de ses valeurs. C'est se battre pour sa filière pour faire en sorte qu'elle puisse continuer à exister"* (Amélie, 31 ans, Marne).

Par le nombre d'agriculteurs qu'elles *regroupent*, les organisations professionnelles assurent l'efficacité de l'action. Il semble donc difficile de

se passer d'elles, la figure de l' *adhérent* ou du *représentant* sont celles qui identifient le mieux l'engagé.

"C'est l'implication d'un agriculteur dans diverses associations syndicales ou professionnelles. C'est un parcours obligatoire pour un jeune qui veut progresser" (Laurent, 31 ans, Gers).

Notons que le mot "engagement" ou le verbe "s'engager" n'apparaissent jamais dans cette classe. La place occupée par les institutions dans ce "monde lexical" semble figer l'engagement dans des représentations fonctionnelles qui recourent l'axe de l'intensité souligné dans notre construction conceptuelle. Ainsi, l'adhésion et la responsabilisation sont semble-t-il les deux dimensions sur lesquelles repose cette représentation de l'engagement.

L'une des questions que nous pouvons nous poser est de savoir si au delà des discours, les pratiques des jeunes engagés développant cette représentation renvoient essentiellement aux deux dimensions que sont l'adhésion et la responsabilisation. Ces jeunes sont-ils eux-mêmes adhérents ou responsables ? A ce stade de notre questionnement, l'analyse textuelle nous offre un éclairage intéressant. En effet, la mise en relation des variables textuelles et des variables sociologiques nous permet, en identifiant la population productrice d'un tel discours, d'aller plus loin dans notre analyse.

La plupart des jeunes exprimant une représentation institutionnelle sont des jeunes mariés ayant suivi une formation agricole supérieure (Brevet de Technicien Supérieur Agricole). La place des institutions dans leur discours n'est semble-t-il que le reflet d'un attachement perceptible jusque dans leurs propres trajectoires individuelles. Si l'organisation professionnelle est pour eux l'institution structurant le système professionnel, la mairie, l'église ou l'école sont, quant à elles, les institutions-pivot autour desquelles se dessine le devenir de leur système exploitation-famille.

Remarquons qu'il s'agit le plus souvent de jeunes disposant d'un système d'exploitation orienté grandes-cultures-herbivores ou herbivores, et se qualifiant volontiers de chefs d'entreprise. L'usage d'un tel qualificatif témoigne de l'assimilation du discours modernisateur développé par la plupart des organisations professionnelles et sur lequel se sont appuyés pendant de très nombreuses années les acteurs de la formation agricole. Les définitions de l'engagement professionnel proposées ne sont en quelque sorte que le reflet de représentations sociales où la part de l'assimilation culturelle semble être plus importante que celle réservée au construit individuel.

Au sein du système professionnel, ces jeunes vont privilégier l'action généraliste à travers une adhésion à des syndicats tel le Centre National des Jeunes Agriculteurs. La pratique rejoint ici le discours puisque, comme nous l'avons précédemment souligné, pour ces jeunes, l'engagement est synonyme d'une action syndicale dont la mission principale est de défendre le plus grand nombre d'agriculteurs. Toutefois, même si ces jeunes ont pris des responsabilités, en moyenne, dans les trois années qui ont suivi leur installation, on note que la fréquence de leur participation à des réunions a le plus souvent diminué. Cette situation n'est sans doute pas étrangère au fait que ces jeunes jugent difficile à assumer le temps passé en dehors de leur exploitation.

A travers cet exemple, nous constatons qu'au delà d'un vocabulaire spécifique au sein duquel s'impose la dimension défensive et institutionnelle de l'engagement professionnel, ces jeunes ne s'apparentent pas, dans leurs pratiques, aux militants que l'étymologie nous invite à considérer comme les "petits soldats" d'une organisation. En entrant dans l'action collective ces jeunes mobilisent essentiellement l'axe conceptuel de l'intensité. L'adhésion

et la prise de responsabilité ne sont que les instruments d'une action organisée dans le cadre du système professionnel.

2.3. L'engagement-apprentissage, ou la représentation "didactique"

La deuxième classe issue de la classification hiérarchique descendante est une classe, qui comme le montre le dendogramme des classes stables ainsi que l'analyse factorielle des correspondances (cf. graphique), est assez proche de la première.

Cette classe n°2 ne contient que 14,39% (59 u.c.e.) des unités de contexte élémentaires. Elle regroupe un vocabulaire spécifique faisant référence à l'apprentissage (cf. tableau n°2).

L'engagement est décrit comme une ouverture sur le monde, une source de connaissance nourrie par l'échange et le dialogue. Le monde "lexical" développé ici renvoie à une représentation didactique de l'engagement professionnel.

Le verbe *apprendre* est le verbe qui définit le mieux cette classe, il est d'une certaine manière le mot-pivot de ce "monde lexical". Pour les jeunes qui développent un discours s'apparentant à cette classe, l'engagement est avant tout une source d'apprentissage.

Cet apprentissage passe par l'ouverture sur l'*extérieur*. S'engager, c'est *sortir* de sa *ferme* pour *s'ouvrir* sur le monde dans l'*écoute* et l'*échange*.

"C'est d'abord ne pas rester le nez sur son guidon, c'est s'ouvrir, c'est prendre des responsabilités, c'est ne pas être égoïste, ne pas penser qu'à soi, ça peut être un épanouissement personnel, c'est quelque part une responsabilité civique, c'est être responsable" (Matthieu, 31 ans, Loire-Atlantique).

"C'est une volonté de s'ouvrir, moi, c'était vraiment ma première motivation. L'envie d'agir pour mon avenir et celui des autres, au bout d'un moment puisque tu ne travailles pas que pour toi. C'est ne pas être tous les jours sur son tracteur" (Simon, 35 ans, Marne).

La volonté de comprendre ce qui se passe hors de l'exploitation témoigne chez certains du désir de trouver les outils permettant de mieux *communiquer* sur leurs pratiques professionnelles. En s'engageant, on apprend à trouver et à se construire les outils d'une meilleure communication. L'engagement s'apparente alors au cadre d'une double médiation tant exogène qu'endogène. S'engager, c'est être le médiateur de sa propre existence au sein d'un environnement qui semble échapper aux jeunes agriculteurs.

"Ca permet aux jeunes de faire évoluer les exploitations familiales malgré qu'il y ait pas mal d'exploitations qui se perdent. C'est faire connaître le monde agricole aux personnes étrangères à ce milieu là"(Pierre-Marie, 26 ans, Pyrénées-Atlantiques).

Toutefois, s'engager c'est aussi quitter l'exploitation pour mieux la renforcer. Les échanges dont se nourrit l'engagement sont perçus comme autant d'outils qui participent, à travers le partage des expériences, à la rationalisation de l'outil de production. En effet, comme le soulignent les propos d'un jeune landais, s'engager c'est donner, pour mieux recevoir humainement mais aussi économiquement.

"L'engagement rime avec réussite et la réussite ne provient que de l'engagement, que ce soit au CDJA ou au comité des fêtes (...) Si on s'engage pas on ne réussira rien (...) C'est faire des paris (...) Mon exploitation n'est pas des plus rationnelles, elle l'est parce que j'échange avec d'autres (...) On s'enrichit parce qu'on rend son exploitation plus rationnelle, plus performante"(Jean, 30 ans, Landes).

Ainsi, l'engagement professionnel apparaît comme l'instrument faisant le lien entre système exploitation-famille et système professionnel, il est en somme un élément de continuité dans l'exercice du métier.

"C'est la continuité de l'exploitation, je ne conçois pas mon métier sans participer à la conception de projets de politique agricole, qu'elle soit locale, départementale ou nationale. C'est un besoin de dialoguer, d'échanger, de nouer des liens d'amitiés. C'est une ouverture sur le monde (...) ça aide à vivre le métier, à solutionner des problèmes personnels" (Julien, 28 ans, Pyrénées-Atlantiques).

Dans ce type de représentation, c'est avant tout la dimension participative du concept d'engagement qui est mobilisée. La fonction didactique de l'engagement professionnel passe pour l'essentiel par l'idée d'une participation régulière aux réunions professionnelles. Alors que la classe 1 s'inscrit préférentiellement dans l'axe d'intensité de l'engagement, la classe 2 s'inscrit dans l'axe fréquentiel. En outre, si l'idée de défense est sous-jacente au désir d'apprendre, c'est moins dans l'objectif de défendre une identité collective que de protéger utilement un système d'exploitation familial auquel on est attaché.

Quand on analyse les variables explicatives d'un tel discours, nous pouvons nous apercevoir qu'il émane majoritairement d'une population de jeunes célibataires ayant un niveau de formation intermédiaire (Brevet de Technicien Agricole). En outre, notons que ce "monde lexical" est, contrairement à celui de la classe 1 ou 3, plus spécifiquement masculin.

Au delà du désir de compléter leur formation, il convient de lire dans la construction de cette représentation le souhait de rompre avec une solitude

qui caractérise tant la pratique professionnelle que le vécu de ces jeunes agriculteurs.

"Il est indispensable (l'engagement professionnel). Il permet de se défendre dans les activités qu'on réalise par rapport à la rentabilité de notre entreprise. C'est un moyen de s'ouvrir aux autres, de discuter, de communiquer, d'échanger ses savoirs et ses connaissances. Cela permet de ne pas rester seul sur son exploitation. Si je vais pas vers les autres, je donne pas cher de mon existence. Ça permet de s'ouvrir"(Emmanuel, Pas de Calais, 28 ans).

La plupart du temps, les jeunes proposant un tel discours disposent d'une exploitation orientée grande-culture ou polyélevage dont ils jugent la situation économique assez bonne. Céréaliers ou éleveurs, peu importe, ils sont avant tout des agriculteurs.

La pratique de l'engagement est essentiellement professionnelle. En effet, ces jeunes vont privilégier l'action collective dans des organisations professionnelles, telles les coopératives ou les cuma. S'ils consacrent le plus de temps à ces organisations, c'est selon eux parce qu'elles leur permettent de continuer à apprendre. Même si le plus souvent, ils adhèrent à un syndicat généraliste, ce dernier ne leur offre pas suffisamment la fonction didactique qu'ils recherchent dans leurs engagements.

Apprendre pour mieux défendre, défendre pour mieux apprendre, telle pourrait être la devise des jeunes développant une représentation didactique de l'engagement. Enfin, soulignons qu'à l'inverse des deux autres classes, l'entrée dans l'action collective se décline ici sous un registre utilitaire à l'interface du système exploitation-famille et du système professionnel.

2.4. L'engagement-projet, ou la représentation "idéelle"

La troisième et dernière classe que nous pouvons mettre en évidence à travers l'analyse textuelle correspond à un "monde lexical" où l'engagement renvoie à une représentation idéale. Elle regroupe un vocabulaire spécifique faisant référence à des projets ou à des idéaux (cf. tableau n°3). Nous parlerons ici de la classe de l'engagement-projet.

Cette classe contient 36,34% (149 u.c.e.) des unités de contexte élémentaires classées dans l'analyse. Il s'agit de la classe qui s'éloigne la plus des deux autres tant par ses caractéristiques textuelles que sociologiques.

Alors que la première classe se structurait, pour l'essentiel, autour de mots ayant trait à l'organisation collective de la profession (organisations, syndicat, adhésion, représentation, etc.), la dernière classe se définit, quant à elle, par un "monde lexical" où le *métier* occupe une place prépondérante. Dès lors, les définitions de l'engagement professionnel s'apparentent ici, moins à un positionnement institutionnel qu'à la conduite du système exploitation-famille. Toutefois, comme nous le verrons par la suite, cette situation n'exempte pas le jeune d'une orientation syndicale manifeste.

Dans ce cas, l'engagement c'est exercer une activité agricole à travers la mise en application d'un *projet global* territorialement situé et dont les dimensions s'articulent à l'interface de la *famille*, du *métier* et de la *société*. C'est donc, dans une tension permanente, une recherche d'*équilibre* qui nourrit une telle représentation de l'engagement.

"C'est un projet de vie qui s'inscrit bien dans la société, c'est être un acteur du milieu rural. C'est rechercher un équilibre de vie familial, professionnel, culturel, écologique."(Jean-Christophe, 34 ans, Loire-Atlantique).

"C'est ne pas concevoir mon métier uniquement à travers mon exploitation et ce qui s'y fait. C'est travailler pour avoir une vision globale du monde

paysan qui peut aider à communiquer en dehors de celui-ci. Pour résumer trois enjeux : arriver à une agriculture plus durable, la défense des intérêts des paysans, la survie du monde paysan, c'est aussi un enjeu de société global"(Marie-Luce, 29 ans, Pyrénées-Atlantiques).

Le *métier* est le premier mot-pivot de cette classe, il est au cœur du projet de l'engagé. L'engagement ne se définit pas comme la défense d'une profession mais, bel et bien, comme celle d'un métier que l'on *aime*, celui de *paysan*.

"Dans la branche agricole, l'engagement c'est la base de tout. On a perdu beaucoup de valeurs, le savoir-faire... avant c'était des vrais paysans. Si je me suis engagé, c'est pour ne pas perdre le savoir faire ancestral, toutes nos valeurs, environnement et entretien de l'espace naturel. S'engager c'est une façon d'aimer ce que tu fais"(Gaël, 35 ans, Pyrénées-atlantiques).

En somme, on s'engage pour le métier car il apparaît comme le seul instrument permettant de *conserver* une *qualité de vie* à laquelle on est attaché.

La famille est le deuxième mot-pivot de cette classe. Premièrement, c'est en son sein que se construit le projet d'engagement. Deuxièmement, la famille est le cadre dans lequel s'opère la transmission des pratiques professionnelles défendues par l'engagé. Elle symbolise la pérennité du projet sur lequel se fonde l'engagement professionnel.

"C'est, comment je pourrais dire, c'est une adhésion pour son métier en intégrant la famille. Il faut que la famille suive dans le même sens. L'engagement professionnel, c'est un engagement que l'on a. Si ça ne va pas dans la famille, ça va pas aller dans le boulot"(Cyrille, 28 ans, Calvados).

"C'est d'être motivé par son métier pour faire évoluer la situation de départ. Il faut s'impliquer à fond pour essayer de garder une pérennité de son exploitation, pour continuer à en vivre et la transmettre plus tard à un de ses enfants, éventuellement. Pour cela, il faut s'impliquer dans tout ce qui

tourne autour de l'exploitation en amont et en aval. Pour évoluer dans le bon sens."(Maixent, 34 ans, Pas de Calais)

Enfin, le troisième mot-pivot autour duquel s'articule le "monde lexical" de la représentation idéale n'est autre que celui de *société*. Ce constat sémantique est le reflet d'un engagement professionnel ouvert sur la cité. L'organisation professionnelle n'est alors que l'un des moyens permettant d'appliquer le projet de société que l'on s'est fixé.

"Paysan ou pas, on est des acteurs sociaux. L'implication dans un organisme professionnel, c'est la volonté de refaire le monde. Après ça, l'engagement dans un organisme c'est se donner les moyens pour arriver à ses finalités. C'est surtout pas le corporatisme" (Manuel, 33 ans, Pyrénées-Atlantiques).

"C'est être actrice et ne pas avoir à subir, c'est essayer de comprendre le milieu économique dans lequel on évolue et essayer d'agir en conséquence. Quelque part, être un peu citoyenne"(Anne-Laure, 33 ans, Landes).

Un telle représentation de l'engagement est très souvent le fait de jeunes femmes vivant en couple sur une exploitation familiale. Le vécu de ces jeunes laisse donc lire, à l'instar de leur discours, une prise de distance à l'égard de certaines institutions. Si l'entrée dans une organisation professionnelle n'est pas spécifiquement synonyme d'engagement, le mariage ne l'est pas non plus. Toutefois, le rejet d'une représentation institutionnelle ne signifie pas pour autant un éloignement de la sphère familiale. Au contraire, l'engagement est un projet familial qui, au delà du discours, se construit et se vit en famille.

Il convient aussi de souligner que la représentation d'un engagement-projet trouve son sens dans des pratiques d'engagement professionnel spécifiques.

Deux profils de jeunes engagés peuvent être identifiés comme producteurs d'une telle représentation. Le premier est un profil de jeunes ne souhaitant

pas adhérer à une organisation généraliste. Pour ces jeunes, ayant le plus souvent un niveau de formation équivalent au Brevet d'Enseignement Professionnel Agricole (BEPA), l'entrée dans le système professionnel repose, pour l'essentiel, sur des adhésions induites marquées par la passivité dans l'action (adhésions à des associations spécialisées) ou des participations occasionnelles (manifestations revendicatives). La définition de l'engagement qu'ils proposent témoigne avant tout d'un idéal qu'ils pensent inaccessible à travers l'action professionnelle. La défense du projet de société auquel ils tiennent passe davantage par la voie de l'engagement associatif principalement local (comité des fêtes, association culturelle, foyer rural).

Le deuxième profil est celui des jeunes adhérents de la Confédération Paysanne. Le choix de cette organisation repose sur le fait qu'elle apparaît comme étant la seule à répondre à leurs attentes en matière de projet. Dans ce cas, l'adhésion à une organisation généraliste atteste moins d'une simple entrée dans le système professionnel que d'une mise en adéquation entre une représentation de l'engagement et un projet syndical. Ainsi, malgré un temps passé en dehors de l'exploitation jugé difficile à assumer, ces jeunes ont le plus souvent augmenté leur fréquence de participation à des réunions professionnelles. En outre, notons que la prise de responsabilité n'est pas pour eux un objectif en soi : lorsqu'ils décident de prendre des fonctions professionnelles, très souvent ce n'est qu'au moins cinq ans après leur installation. La pratique de l'engagement renvoie donc moins à l'axe de l'intensité qu'à l'axe fréquentiel de notre concept. Toutefois, une question reste en suspens : comment expliquer la faible proportion des jeunes femmes au sein de la Confédération paysanne alors que les représentations qu'elles développent sont très proches de celles proposées par les membres de cette organisation ?

3. Conclusion

Le premier enseignement que nous pouvons tirer de notre travail tient tout d'abord au fait qu'il conforte une définition multidimensionnelle de l'engagement professionnel. Au delà de considérations théoriques, les discours des jeunes agriculteurs nous invitent à ne pas réduire l'entrée dans l'action collective à l'unique question du militantisme. En effet, notre étude montre que l'usage du mot militant ne trouve aucun enracinement sémantique parmi la population étudiée, même parmi les plus actifs au sein du système professionnel. Qu'ils aient un rythme de fréquence de participation aux réunions professionnelles élevé ou qu'ils soient responsables, les jeunes agriculteurs ne s'identifient pas, malgré certains discours défensifs, à la figure de petits soldats prêts à tout donner pour les organisations dans lesquelles ils s'engagent. Même les jeunes que l'on peut classer à gauche de l'échiquier syndical ne semblent pas s'être appropriés un qualificatif faisant peut-être trop référence à l'univers sémantique des ouvriers. Un tel constat ne signifie pas pour autant que les jeunes agriculteurs n'ont pas conscience de l'abnégation qui sous-tend l'acte d'engagement professionnel, bien au contraire. Leurs représentations nous conduisent simplement à considérer la diversité de leur engagement comme le produit de combinaisons variables tant en intensité qu'en fréquence. C'est donc, selon nous, en restituant, à travers une construction abstraite, l'articulation entre adhésion, responsabilisation, participation et mobilisation que nous pourrions réellement appréhender les nouveaux visages de l'engagement professionnel agricole. Ceci nous semble d'autant plus important que le chercheur, comme le souligne Jean-Claude Passeron, ne "garde la maîtrise théorique" de son concept que "s'il est capable de

maintenir disponible, derrière le mot, l'ensemble des virtualités sémantiques qui définissent et ont défini, dans toute leur étendue, ses pertinences opératoires ou argumentatives"(Passeron, 1991).

Le deuxième enseignement majeur de cette étude tient au fait qu'elle encourage la mise en place d'un modèle d'analyse de l'engagement différencié faisant le lien entre paradigme "utilitariste" et paradigme "identitaire" autour des deux niveaux d'observation que sont le système exploitation-famille et le système professionnel. En effet, les trois classes de représentation mises en évidence sont structurées par deux oppositions visualisées par le graphique factoriel. La première opposition restituée par l'axe horizontal traduit des discours focalisés sur l'utilité de l'engagement à travers un vocabulaire marqué par un lexique didactique et des discours centrés sur l'identité professionnelle. Ces derniers se distinguent entre ceux portant sur la dimension individuelle et ceux ayant trait à la dimension collective de cette identité. La deuxième opposition restituée, par l'axe vertical renvoie aux deux discours fondés l'un sur le système exploitation-famille avec un vocabulaire sur le métier et l'autre sur le système professionnel avec un vocabulaire portant sur la profession.

Dès lors, nous avons pu constater que les différentes dimensions de l'entrée dans l'action collective (adhésion, participation, mobilisation, responsabilisation) sont plus ou moins mobilisées selon les cadres structurels sur lesquels repose l'engagement professionnel. Qu'il s'agisse du système exploitation-famille ou du système professionnel, ces cadres constituent tant le contexte dans lequel les jeunes vont décider d'entrer dans l'action collective que la trame à partir de laquelle ils construiront la représentation de leur engagement. Concrètement cette réalité signifie que les différents appels à l'engagement professionnel ne peuvent être les mêmes selon les dimensions de l'action que les jeunes mobilisent ou qu'ils

souhaitent mobiliser. Ainsi, l'accompagnement dans l'augmentation du rythme d'intensité et de fréquence de l'engagement implique de la part des organisations professionnelles la prise en considération de discours hétérodoxes ne renvoyant plus à un seul modèle d'engagement et donc par voie de conséquence à un seul modèle d'agriculture.

L'auteur tient à remercier Gervaise Debucquet, Ingénieur de recherche, AUDENCIA, Ecole de management de Nantes, pour son aide dans la réalisation et l'exploitation des résultats de l'analyse textuelle.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Andolfatto D., Labbé D., *Sociologie des syndicats*, Editions La découverte, Collection repères, 2000, 123p.

Doise W., Clemence A., Lorenzi-cioldi F., *Représentations sociales et analyses de données*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1992, 261p.

E. Olivier P., Marwell G., "*Mobilizing Technologies for Collective Action*" dans D. Morris A., MC Clurg mueller C.(dir.) *Frontiers in Social Movement Theory*, New Haven : Yale University Press, 1992, p.251-273.

Fillieule O., *Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel*, dans Revue française de sciences politiques, n°1-2, Volume 51, Presses de Sciences Po, Paris, 2001, p.199-217, 328p.

Habermas J., *L'espace public*, Payot, Paris, Collection Critique de la politique, p.VI, 1962 (réed. 1993), 324p.

Hervieu B., *Les champs du futur*, Editions François Bourin, Paris, 1993, 172p.

- Ion J., *L'évolution des formes de l'engagement public* dans Perrineau P. (dir.) *L'engagement politique*, Presses de la FNSP, Paris, 1994, p.23-39, 444p.
- Jodelet D., *Les représentations sociales*, PUF, Paris, 1989 (réed. 1997), 447p.
- Lebart L., Salem A., *Statistique textuelle*, Dunod, Paris, 1994, 342p.
- Maresca S., *Les dirigeants paysans*, Les éditions de minuit, Paris, Collection Le sens commun, 1983, p.17, 295p.
- Michel R., *Les partis politiques*, Flammarion, Paris, 1971 (1^{ère} éd. 1911), 309p.
- Offerlé M., *Sociologie des groupes d'intérêt*, Editions Montchrestien, Paris, Collection Clefs Politique, 1998, 158p.
- Passeron J.-C., *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Nathan, Collection Essais et recherches, Paris, 1991, p.38, 408p.
- Passy F., *L'action altruiste. Contraintes et opportunités de l'engagement dans les mouvements sociaux*, Librairie Droz, Genève, 1998, p.13-18, 270p.
- Purseigle F., *L'engagement professionnel des jeunes agriculteurs dans les organisations professionnelles agricoles. Contribution à l'étude des processus d'entrée dans l'action collective*, Thèse de doctorat ESSOR mention sociologie, Institut National Polytechnique de Toulouse, Toulouse, 2003, 4 Vol., 438p.
- Prod'homme J.-P., *Agriculteurs organisés. L'exemple du département de la Marne*, Thèse de doctorat de 3^{ième} cycle, EHESS, Paris, 1982, 362p.
- Quivy R., Van Campenhoudt L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, 1995, p.149, 287p.
- Reinert M., *Alceste une méthodologie d'analyse des données textuelles et une application : Aurélia de Gérard De Nerval*, Bulletin de méthodologie sociologique, 1990, n°26, p. 24-54.
- Reinert M., *Manuel d'utilisation du logiciel Alceste*, Inédit, 1992.

Roux P., *Essai d'approche globale du système coopérative adhérents*, INRAP, n° 60, 1984, p. 49-63.

Roux P., *Economie agricole*, Lavoisier, Paris, Collection Agriculture d'aujourd'hui, Volume 1 et 2, 1985, 1986, 354p.

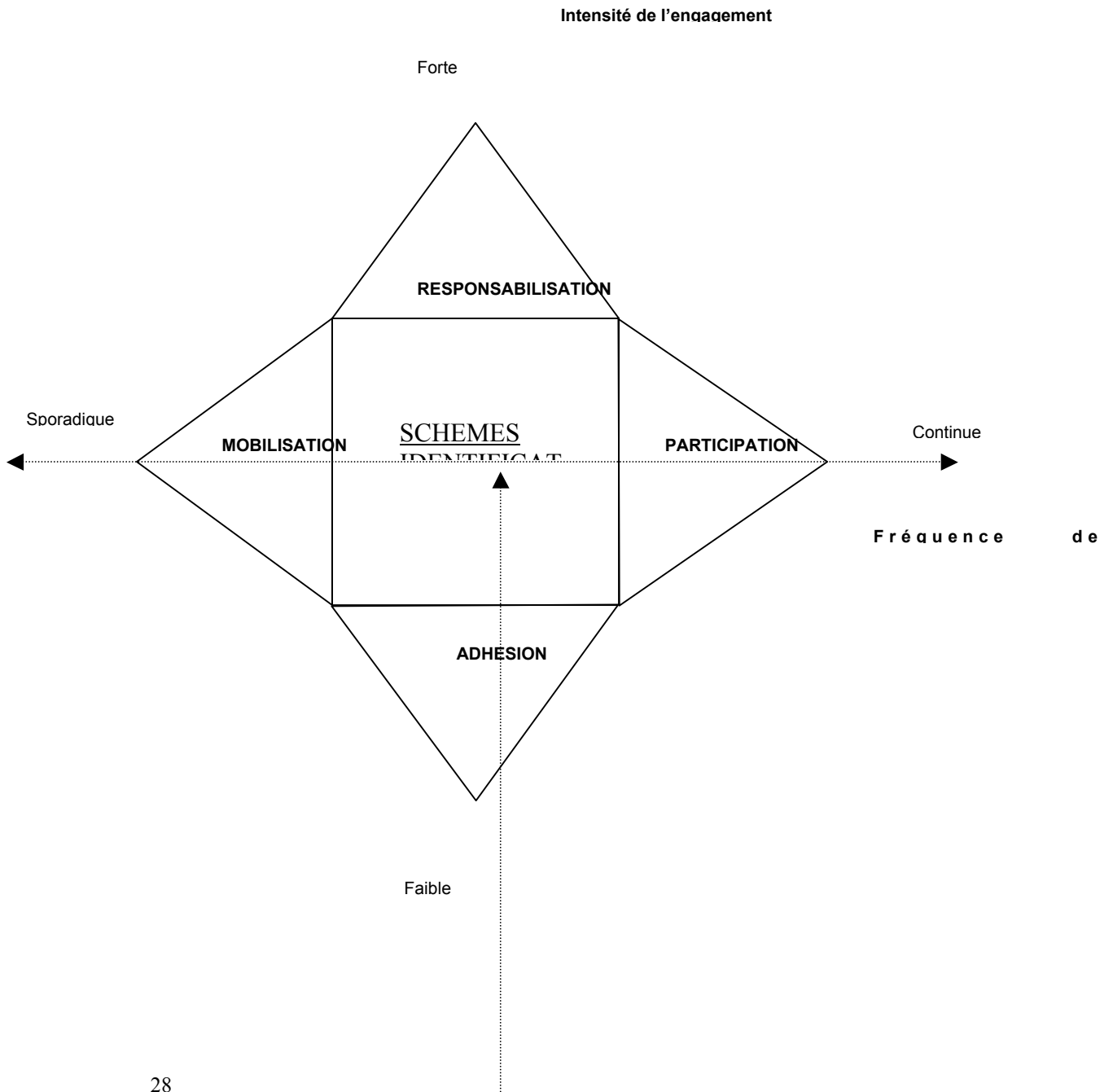


Tableau n°1 : Vocabulaire spécifique de la classe 1²

defendre.(83), interet+(45), idee+(34), genera+l(14), service+(12), syndicat+(22), agricole+(19), collecti+f(7), syndica+l(10), ensemble+(11), monde+(22), temps(34), agricult<(35), defens+e(12), polit+16(15), techn+16(9), adherent+(5), commun+(8), producti+f(5), aide+(6), compte+(6), gens(17), solidarite+(5), acquerir.(6), adher+er(6), consacr+er(6), echang+er(5), inform+er(5), regroup+er(5), rencontr+er(5), rendre.(5), represent+er(10), conseil<(5), jeune+(17), revenu+(5), voisin<(5), force+(4), seul+(7), besoin+(7), groupe+(8), prise+(4), sein+(4), sens(4), aid+er(7), concern+er(4), servir.(4), trouv+er(8), cause+(4), cooperati+f(3), droit+(3), conviction+(3), coup+(3), esprit+(3), ouverture+(3), personne+(6), pret+(3), aller.(18), demand+er(3), enferm+er(3), mettre.(9), progress+er(5), associat<(3), decis+ion(6), differ+ent(6), representat+ion(3), util+e(3), difficile+(1), facile+(3), gros+(1), maniere+(1), meilleur+(4), nombr+eux(1), obligatoire+(3)

Tableau n°2 : Vocabulaire spécifique de la classe 2

courant+(10), passe(12), exterieur+(7), chose+(16), apprendre.(8), ferme+(5), contact+(8), loi+(4), enrich+ir(5), permettre.(10), voir.(10), boulot+(4), echange+(2), tete+(2), laiss+er(5), ouvrir.(4), avenir+(4), part+(2), prendre.(11), venir.(2), confi+ant(2), vill+23(2), cuma(2), haut+(1), homme+(1), prix(1), entretenir.(1), oblig+er(1), produire.(1), sortir.(3), suivre.(1), cher+(2), accept+er(2), epanou+ir(2), pens+er(3), tenir.(2), format+ion(2), savoir+(3), rest+er(4), dur+(2), evoluti+f(2), financier+(1), humain+(1), particulier+(1), partie+(3), developpement+(1), lien+(1), main+(1), moyen+(3), nature+(2), niveau+(7), place+(2), respect+(2), reunion+(3), structure+(1), terre+(1), communiqu+er(1), ecout+er(3), entendre.(1), gard+er(2), ger+er(1), sentir.(1), valoris+er(1), organisat+ion(4), presid+ent(1), problem<(4), reflex+ion(1)

Tableau n°3 : Vocabulaire spécifique de la classe 3

metier+(46), vie+(22), act+ion(18), professionn+el(27), jour+(8), aim+er(17), reuss+ir(9), globa+l(5), grand+(6), seri+eux(4), socia+l(5), contrainte+(5), entreprise+(6), experience+(5), famille+(6), fond+(4), marche+(5), passion+(4), projet+(10), qualite+(4), chang+er(5), faire.(55), invest+ir(9), transmettre.(4), vivre.(13), dynam+16(5), engagement+(14), equilibre+(3), facon+(3), question+(3), arriv+er(8), avanc+er(10), entreprendre.(3), fait(16), motivat+ion(5), possi+ble(5), familia+l(4), an+(4), situation+(4), evolu+er(7), impliqu+er(7), men+er(4), rentr+er(4), travail<(23), heure+(2), societe+(5), amelior+er(7), boug+er(2), essa+yer(14), install+er(5), respect+er(5), responsa<(21), capable+(2), correct+(3), interessant+(1), motive+(1), premier+(2), vraiment(2), chef+(1), condition+(3), fois(1), fonction+(3), liberte+(3), loisir+(2), paysan<(4), pouvoir+(8),

² "L'ordre des mots est celui de leur spécificité avec la classe (les valeurs clé). Le nombre entre parenthèses correspond au nombre d'u.c.e. de la classe contenant le mot"(Reinert, 1997). Le classement renvoie donc aux valeurs du khi2 associées à chaque mot. Dans le cas présent le verbe défendre arrive en première position car il s'agit du mot qui est significativement le plus représentatif de cette classe.

produit+(3), secteur+(3), suite+(1), valeur+(4), volonte+(4), about+ir(3), assum+er(7),
comprendre.(3)

Graphique : Analyse factorielle des correspondances

Axe horizontal : 1e facteur : V.P. =.3371 (56.14 % de l'inertie)

Axe vertical : 2e facteur : V.P. =.2633 (43.86 % de l'inertie)

